

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28843**

Intitulé

MASTER : MASTER Droit, Economie, Gestion Mention Sciences économiques et sociales

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Lille 1 Sciences et Technologies	Président de l'université de Lille I - Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

122g Economie monétaire et financière, 333 Enseignement, formation

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le/La diplômée du Master Sciences Humaines et sociales, Mention sciences économiques et sociales mettra en œuvre les activités suivantes :

- Transmission du savoir, diffusion des connaissances, communication
- Gestion de la diversité des classes (différenciation, culture commune)
- Inscription dans une action collective (gestion collective de la difficulté scolaire, interdisciplinarité, partenariats divers)
- Affirmation comme enseignant autonome (identifier ses besoins et chercher des réponses, rendre compte de ses pratiques)
- Evaluation des apprenants
- Réalisation d'études, et d'enquêtes socio-économiques

Compétences disciplinaires

Ce professionnel de l'Enseignement diplômé de l'Enseignement Supérieur, de par sa connaissance approfondie de sa spécialité, de la didactique de celle-ci et de la pédagogie, possède les aptitudes et compétences requises pour :

- Maîtriser les savoirs spécialisés propres aux sciences économiques et aux sciences sociales
- concevoir et mettre en œuvre son enseignement
- guider et soutenir les apprenants
- aborder avec discernement le traitement de l'information et de la connaissance
- analyser et faire évoluer ses pratiques en prenant en compte les évolutions scientifiques et sociétales

Compétences sociales

- Se situer dans un environnement socio-professionnel et interculturel, national et international, pour s'adapter et prendre des initiatives

- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours

possibles pour y accéder.

- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

Compétences transversales

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes

- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation

- Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité

- S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux

- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,

- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

- Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer
- Avoir une bonne culture générale
- Maîtriser les TICE
- Organiser le travail de la classe
- Evaluer les élèves
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable
- Se former et innover
- Travailler en équipe et coopérer avec les différents partenaires de l'établissement

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les débouchés professionnels concernent tous les métiers de l'enseignement et de la transmission des savoirs. Ainsi, les diplômés sont en mesure :

de se présenter à l'un des concours de recrutement de l'enseignement organisés par les ministères ad hoc ;

de se présenter à des concours administratifs (fonction publique territoriale...)

de postuler sur des emplois d'enseignants à l'étranger ;

de postuler sur des emplois liés à la transmission des savoirs dans et hors Education Nationale (enseignant, professeur de collège et lycée, animateur pédagogique des établissements culturels, enseignants en milieu associatif, dans la fonction publique territoriale...).

Les perspectives professionnelles qui s'offrent à ces diplômé(e)s en sciences économiques et sociales sont variées. Ils/elles peuvent directement trouver un emploi dans les structures communales ou intercommunales, exercer une activité de chargé(e) de développement social, de chargé(e) de mission en études et prospectives socio-économiques...

Enseignants du secondaire et du supérieur (PRAG, postes en CPGE, enseignants-chercheurs par la poursuite d'études en thèse). Par la culture générale de haut niveau de sciences sociales qu'il assure, le master constitue également une bonne formation pour des concours de la fonction publique ou la formation d'experts (type chargés de recherche).

Chargé(e) d'études/chargé(e) de mission en études et prospectives socio-économiques, chargé(e) de développement social, responsable d'associations ou de structures d'intervention sociale

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2107 : Enseignement général du second degré

K2108 : Enseignement supérieur

K2111 : Formation professionnelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 17 juin 2017 accréditant l'Université de Lille1 Sciences et Technologies en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- V.A.E : Code de l'éducation : article L613-3 et L613-4 modifié par la loi n°2015-366 du 31 mars 2015

Références autres :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.ofip.univ-lille1.fr>
<http://www.ofip.univ-lille1.fr>

Autres sources d'information :

Pour l'information détaillée de la formation :
www.univ-lille1.fr/etudes/catalogue-des-formations
<http://www.univ-lille1.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Lille 1 Sciences et Technologies - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Lille 1 Sciences et Technologies - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Historique de la certification :

- *Une préparation à l'Agrégation externe de Sciences Économiques et Sociales a été créée en 1997 à Sciences Po Lille. Depuis 2010, elle est organisée en partenariat avec la Faculté de Sciences Économiques et Sociales de l'Université de Lille, Sciences et Technologies dans le cadre du master 2 Sciences Économiques et Sociales. La réussite au concours donne le titre de professeur agrégé de sciences économiques et sociales pour l'enseignement en lycée, en classes préparatoires aux grandes écoles ou dans l'enseignement supérieur (postes de PRAG). Elle permet aussi de poursuivre des études en doctorat vers les carrières d'enseignant-chercheur notamment.*